

Journal officiel

de l'Union européenne

C 105 A



Édition
de langue française

Communications et informations

52^e année

7 mai 2009

<u>Numéro d'information</u>	Sommaire	Page
	V Avis	
	PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	
	Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail	
2009/C 105 A/01	Avis de concours général: analyste programmeur — Référence: EF/TA/09/01	1
2009/C 105 A/02	Avis de concours général: directeur de recherche (gestion des ressources humaines) — Référence: EF/TA/09/07	2

FR

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

FONDATION EUROPÉENNE POUR L'AMÉLIORATION DES
CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

AVIS DE CONCOURS GÉNÉRAL: ANALYSTE PROGRAMMEUR

RÉFÉRENCE: EF/TA/09/01

(2009/C 105 A/01)

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), installée à Dublin (Irlande), recherche un analyste programmeur (H/F).

Sous l'autorité du chef de l'unité TIC, le candidat sélectionné aura tout ou partie des responsabilités suivantes:

- mise en œuvre de Microsoft Office Sharepoint Server 2007 (MOSS), y compris configuration, intégration avec les systèmes existants, adaptation à l'usager et programmation,
- reconception et développement de l'intranet: conception et mise en œuvre d'une solution adaptée pour améliorer l'intranet actuel d'Eurofound et les applications qui y sont associées,
- analyse des besoins, spécification et mise en œuvre des applications professionnelles, en étroite collaboration avec le personnel des unités d'Eurofound concernées,
- mise en œuvre, justification et soutien des applications fondées sur l'intranet en étroite collaboration avec les contractants de programmation externes d'Eurofound,
- travail en étroite collaboration avec les membres de l'équipe des TIC afin de fournir un soutien TIC général et de résoudre les problèmes éventuels par le biais du service d'assistance informatique (helpdesk),
- autres tâches et responsabilités susceptibles d'être attribuées.

Le concours est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes:

- être ressortissants d'un des États membres de l'Union européenne,
- jouir de tous leurs droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard des lois en matière militaire,
- offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées,
- faire preuve d'une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne et d'une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'UE, y compris d'une excellente connaissance de l'anglais qui est la langue principale d'Eurofound,
- avoir accompli des études secondaires supérieures avec succès, sanctionnées par un diplôme donnant accès à des études universitaires,
- avoir au moins trois ans d'expérience après l'obtention du diplôme, y compris deux ans d'expérience dans un poste similaire.

Le candidat retenu sera recruté dans le groupe de fonction AST, grade 3, en tant qu'agent temporaire dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

De plus amples informations concernant le poste et les procédures liées à la candidature et à la sélection peuvent être téléchargées sur le site d'Eurofound, rubrique «Postes vacants», à l'adresse suivante: www.eurofound.europa.eu/about/vacancies/. Les candidats sont priés de lire attentivement l'avis de vacance car les candidatures incomplètes seront rejetées.

Toutes les candidatures doivent être soumises par le biais de l'acte de candidature officiel qui peut également être téléchargé sur le site internet.

Date limite de dépôt des candidatures: 7 juin 2009.

AVIS DE CONCOURS GÉNÉRAL: DIRECTEUR DE RECHERCHE (GESTION DES RESSOURCES HUMAINES)

RÉFÉRENCE: EF/TA/09/07

(2009/C 105 A/02)

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), installée à Dublin (Irlande), recherche un directeur de recherche (H/F) — gestion des ressources humaines.

Le titulaire du poste de directeur de recherche — gestion des ressources humaines fera partie de l'unité «Relations industrielles et développement du lieu de travail», qui étudie les vecteurs de changement (mondialisation, progrès technologiques et vieillissement de la population) et examine leur impact sur le monde du travail. L'unité entend renforcer sa capacité à examiner les questions connexes que sont l'organisation du travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la productivité, la capacité d'innovation, la motivation et le développement du capital humain du point de vue de l'entreprise.

Le candidat retenu devra avoir une expertise et avoir fait ses preuves en matière de gestion des ressources humaines au niveau international, et pourra appliquer son expérience pratique à la conception et à la mise en œuvre de projets de recherche dans les domaines susmentionnés. Rendant compte de ses activités au chef de l'unité «Relations industrielles et développement du lieu de travail», il jouera un rôle essentiel dans le développement de cette nouvelle orientation, en privilégiant une approche entreprise.

Le concours est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes:

- être ressortissants d'un des États membres de l'Union européenne,
- jouir de tous leurs droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard des lois en matière de service militaire,
- offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées,
- faire preuve d'une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne et d'une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'UE, y compris d'une excellente connaissance de l'anglais, qui est la langue principale d'Eurofound,
- disposer d'une formation universitaire d'au moins quatre années sanctionnée par un diplôme de gestion des ressources humaines ou de gestion d'entreprise,
- avoir acquis au minimum six années d'expérience professionnelle pertinente à la suite de l'obtention du diplôme universitaire.

Le candidat retenu sera recruté dans le groupe de fonctions AD, grade 7, en tant qu'agent temporaire dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

De plus amples informations concernant le poste et les procédures liées à la candidature et à la sélection peuvent être téléchargées sur le site d'Eurofound à l'adresse suivante: www.eurofound.europa.eu/about/vacancies/. Les candidats sont priés de lire attentivement l'avis de vacance, les candidatures incomplètes étant rejetées.

Toutes les candidatures doivent être soumises par le biais de l'acte de candidature officiel qui peut également être téléchargé sur le site web.

Date limite de dépôt des candidatures: 7 juin 2009.

De plus amples informations concernant le poste et les procédures liées à la candidature et à la sélection peuvent être téléchargées sur le site d'Eurofound, rubrique «Postes vacants», à l'adresse suivante: www.eurofound.europa.eu/about/vacancies/. Les candidats sont priés de lire attentivement l'avis de vacance car les candidatures incomplètes seront rejetées.

Toutes les candidatures doivent être soumises par le biais de l'acte de candidature officiel qui peut également être téléchargé sur le site internet.

Date limite de dépôt des candidatures: 7 juin 2009.

AVIS DE CONCOURS GÉNÉRAL: DIRECTEUR DE RECHERCHE (GESTION DES RESSOURCES HUMAINES)

RÉFÉRENCE: EF/TA/09/07

(2009/C 105 A/02)

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), installée à Dublin (Irlande), recherche un directeur de recherche (H/F) — gestion des ressources humaines.

Le titulaire du poste de directeur de recherche — gestion des ressources humaines fera partie de l'unité «Relations industrielles et développement du lieu de travail», qui étudie les vecteurs de changement (mondialisation, progrès technologiques et vieillissement de la population) et examine leur impact sur le monde du travail. L'unité entend renforcer sa capacité à examiner les questions connexes que sont l'organisation du travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la productivité, la capacité d'innovation, la motivation et le développement du capital humain du point de vue de l'entreprise.

Le candidat retenu devra avoir une expertise et avoir fait ses preuves en matière de gestion des ressources humaines au niveau international, et pourra appliquer son expérience pratique à la conception et à la mise en œuvre de projets de recherche dans les domaines susmentionnés. Rendant compte de ses activités au chef de l'unité «Relations industrielles et développement du lieu de travail», il jouera un rôle essentiel dans le développement de cette nouvelle orientation, en privilégiant une approche entreprise.

Le concours est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes:

- être ressortissants d'un des États membres de l'Union européenne,
- jouir de tous leurs droits civiques,
- se trouver en position régulière au regard des lois en matière de service militaire,
- offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions envisagées,
- faire preuve d'une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'Union européenne et d'une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'UE, y compris d'une excellente connaissance de l'anglais, qui est la langue principale d'Eurofound,
- disposer d'une formation universitaire d'au moins quatre années sanctionnée par un diplôme de gestion des ressources humaines ou de gestion d'entreprise,
- avoir acquis au minimum six années d'expérience professionnelle pertinente à la suite de l'obtention du diplôme universitaire.

Le candidat retenu sera recruté dans le groupe de fonctions AD, grade 7, en tant qu'agent temporaire dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

De plus amples informations concernant le poste et les procédures liées à la candidature et à la sélection peuvent être téléchargées sur le site d'Eurofound à l'adresse suivante: www.eurofound.europa.eu/about/vacancies/. Les candidats sont priés de lire attentivement l'avis de vacance, les candidatures incomplètes étant rejetées.

Toutes les candidatures doivent être soumises par le biais de l'acte de candidature officiel qui peut également être téléchargé sur le site web.

Date limite de dépôt des candidatures: 7 juin 2009.

HISTORIQUE DES JOURNAUX OFFICIELS, SÉRIE A «CONCOURS»

Vous trouverez ci-dessous la liste des JO C A publiés dans l'année en cours.

Sauf indication contraire, les Journaux officiels sont publiés dans toutes les versions linguistiques.

9	(DE/EN/FR)
10	(IT)
12	(DE/FR)
13	
14	(DE/EN/FR)
16	(DE/EN/FR)
17	(BG/ET/LT/LV/MT/RO)
20	
21	(DE/EN/FR)
23	
24	(DE/FR/NL)
25	(BG/ET/LT/LV/MT/RO)
28	(DE/EN/FR)
34	(FR)
36	(GA/EN)
37	
38	
39	(SV)
41	(DE/EN/FR)
42	(EN)
45	
46	(DE/EN/FR)
47	
52	(DA/FI/MT)
58	(DE/EN/FR)
59	(DE/EN/ES/FR/PT/SV)
62	(BG/CS/LT/LV/MT/PL/RO/SK)
63	
70	
71	
75	(DE/EN/FR)
80	(FR)
84	(BG/RO)
86	
91	
93	(BG/RO)
94	
95	
97	(DE/EN/FR)
98	
99	(GA/EN)
103	
104	(CS/PL)
105	

Prix d'abonnement 2009 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 000 EUR par an (*)
Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par mois (*)
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + CD-ROM annuel	22 langues officielles de l'UE	1 200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	700 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	70 EUR par mois
Journal officiel de l'UE, série C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	400 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	40 EUR par mois
Journal officiel de l'UE, séries L + C, CD-ROM mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	500 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), CD-ROM, 2 éditions par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	360 EUR par an (= 30 EUR par mois)
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

(*) Vente au numéro: — jusqu'à 32 pages: 6 EUR
— de 33 à 64 pages: 12 EUR
— au-delà de 64 pages: prix fixé cas par cas

L'abonnement au Journal officiel de l'Union européenne, qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un CD-ROM multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au Journal officiel de l'Union européenne donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un « Avis au lecteur » inséré dans le Journal officiel de l'Union européenne.

Ventes et abonnements

Les publications payantes éditées par l'Office des publications sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm

EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le Journal officiel de l'Union européenne et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.

Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: <http://europa.eu>